

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pléneuf - Val André 2019

Date de la sessions : Jeudi 11 juillet (à midi) au Lundi 29 juillet (à midi)

(ces dates et horaires restent à confirmer et peuvent être modifiés en fonction de la réglementation relative au transport d'enfants par autocar)
accueil des enfants se rendant directement sur place le 11 JUILLET A PARTIR DE 20h45

Tarifs du SEJOUR	Tarif du TRANSPORT en supplément		
	enfants (6-12 ans)	adolescents (13-17 ans)	(aller-retour indissociables)
1^{er} enfant	1130 € -	1150 €	départ de NANCY ou METZ 190 €
2^{ème} même foyer	1110 € -	1130 €	départ de REIMS..... 180 €
3^{ème} même foyer	1100 € -	1120 €	départ de PARIS..... 175 €

Je soussigné (e) M. Mme (1)Prénom

Adresse :

Tél. : Portable : @mail.....

sollicite l'inscription **dans le groupe** : **enfants** (6-12 ans) **adolescents** (13-17 ans) (1)

de : mon fils ma fille né (e) le

Nom : Prénom :

Instrument (s) Niveau ou nombre d'années de pratique

Solfège : niveau (ou nombre d'années).....

Etablissement fréquenté : Professeur particulier Conservatoire Ecole de Musique Harmonie (1)

de :

Autres renseignements que vous jugez utiles :.....

Voyage A.M.E. 54 : oui non (1) au départ de :

Ci-joint un chèque bancaire à l'ordre de l'A.M.E. 54

- **acompte** : **330 €**
 - frais de dossier : **25 €**
 - adhésion A.M.E. 54 : **15 €** (une adhésion par famille)

Total : **370 €** (ou **355 €** si l'inscription concerne un 2^{ème} ou 3^{ème} enfant ou si vous avez déjà réglé votre cotisation à l'A.M.E. 54 pour l'année 2019).

Je m'engage à verser le **solde avant le 20 Juin 2019**

En cas de désistement : - plus d'un mois avant le départ : la moitié de l'**acompte** vous sera retenu ;
 - moins d'un mois avant le départ : le montant de l'**acompte** dû restera acquis.

L'abandon, en cours de session, pour quelque raison que ce soit, ne peut amener aucun remboursement

*** J'ai bien noté que l'association se réserve le droit d'annuler une session si le nombre de participants n'est pas suffisant.**

Fait à : le :2019.
 Signature

(1) cocher la case